

CHARTRE DE BIENVENUE

Des animaux

Parce que les burons acceptent que je vienne avec mes maîtres en vacances, et que c'est bien agréable, une petite liste de consignes que je m'engage à respecter lors de mon séjour aux burons :

✔ Pour limiter d'éventuelles réactions imprévisibles comme c'est un endroit nouveau, je ne resterai jamais seul dans le jardin ou dans le buron.

✔ Je ne suis pas autorisé à gambader à l'étage, ni à dormir sur les lits

✔ Je ne suis pas autorisé à monter sur le canapé, exception faite si mes maîtres emmènent un plaid pour le protéger

✔ Je ne fais pas mes besoins n'importe où dans le jardin, mes maîtres ramassent mes besoins.

✔ Par bonne conduite, mes maîtres vérifieront à leur départ que les surfaces soient au maximum débarrassées des poils et de toutes traces que j'aurai laissé.